

■ **Les Salons de Théophile Sàrl**, à Genève, CH-660-2044001-4, exploitation d'un bar à vins, etc. (FOSC du 28.07.2004, p. 6). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 21'000, par augmentation de la part sociale de l'associé-gérant Choisy Arnaud de CHF 20'000 à CHF 21'000. La part de l'associé-gérant Choisy Arnaud a été réduite de CHF 21'000 à CHF 7'000 et cédée à concurrence de CHF 7'000 à Giroir Sylvain, de France, à Amancy, F, et à concurrence de CHF 7'000 à Mellet Fabrice, de France, à Amancy, F, tous deux nouveaux associés pour une part de CHF 7'000 chacun. Gérant: Choisy Arnaud avec signature individuelle; les autres associés signent individuellement. Statuts modifiés le 29.04.2005.

Journal no 5548 du 06.05.2005
(02833970 / CH-660.2.044.001-4)